

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHETIQUE
Siège Social : MAISON PABLO NERUDA - 66 Rue du 4-Septembre - 13200 ARLES

Deuxième série — N° 34 Prix 5 F.

Bulletin Trimestriel Septembre 1970



MAECILIUS AVITUS

Ancien Préfet du Prétoire d'Arles

Proclamé Empereur à Arles en 455 ap. J.C.

SOMMAIRE

Éditorial	page 1
Arles à l'époque classique L'architecture publique au XVIII ^e siècle (suite et fin)	page 3
Le collège Frédéric Mistral (suite)	page 9
Mistral sur la Camargue (poème)	page 15
Proverbes et dictons provençaux	page 15
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence (suite)	page 16
Reneissenço	page 22
Les mendiants de la Charité d'Arles (1721-1731) (suite)	page 24

ÉDITORIAL

Notre association a poursuivi, au cours du deuxième et du troisième trimestre de l'année en cours, ses activités en fonction de sa vocation profonde qui est, avant tout, de protéger et de sauvegarder notre patrimoine historique et esthétique.

À ce titre, après notre visite à monsieur le maire d'Arles, nous avons tenu à rencontrer monsieur l'architecte des monuments de France dont le rôle peut être déterminant en matière de défense et de conservation de tout ce qui fait l'originalité de notre cité.

Aussi bien le 13 juin dernier avons-nous pu débattre avec lui d'un certain nombre de questions dont voici les plus importantes à notre point de vue :

Aménagements des abords de l'église Saint-Jean de Moustiers.

Il s'agit de la partie visible extérieurement de ce précieux monument face à l'église Saint-Blaise dans le quartier de l'Auture.

La tranchée qui sépare le monument du sol environnant est une véritable poubelle où les gens du quartier jettent toutes sortes d'ordures.

Cette tranchée a été nettoyée à plusieurs reprises par les « Jeunes » de notre association. Nous avons suggéré la pose d'un grillage qui empêcherait définitivement les déjections en cause.

Maison de la Mousmé - (ancien moulin du quartier du Mouleyrès rue Mireille).

Cette construction, bien que non classée, peinte par Van Gogh, fait partie de notre patrimoine esthétique et mérite d'être préservée.

Nous avons demandé l'intervention du service des monuments de France pour sa conservation dans l'état actuel.

Vitrail brisé dans l'église Saint-Julien

Le curé de cette église a signalé, entre autres actes de vandalisme, la destruction d'un vitrail de ce monument. Nous avons demandé que les planches qui ont été posées à la place de ce vitrail soient remplacées par une vitre ordinaire en attendant la mise en place d'un nouveau vitrail.

Tour du « Lionet » dite aussi de « L'écorchoir ».

Cette tour qui se trouve à l'aplomb des restes de remparts à l'angle des quais du Rhône face au nouveau pont, est menacée par l'affouillement des eaux s'écoulant d'un tuyau crevé. Nous avons signalé ce fait pour qu'il y soit remédié aussi vite que possible.

Usine Schlessing.

Cette usine en ruine offre un spectacle accablant à l'entrée de notre cité. Nous avons demandé l'intervention de monsieur l'architecte des monuments de France pour obtenir de la société propriétaire la disparition de ces ruines.

Restauration des restes du portique du Forum romain enclavé dans la façade de l'hôtel Nord-Pinus.

Monsieur l'architecte des monuments de France nous a fait connaître qu'il va être procédé prochainement au nettoyage des restes de ce magnifique portique.

Restauration des monuments d'Arles

Conformément à l'attribution de crédits par l'État, le département et la ville et, au plan échelonné sur dix ans, la restauration des monuments de notre cité portera, pour l'année en cours, sur :

- le déambulatoire et la chapelle des Rois de la primatiale Saint-Trophime ;
- la Commanderie de Sainte-Luce (Maison Pablo Neruda) ;
- l'escalier de la tour de l'église des Dominicains, dont les travaux de remise en état sont en cours depuis quelques années.

Le dimanche 13 mai a eu lieu la visite commentée par Maguelone du vieux Saint-Gilles. Un compte rendu détaillé de cette visite sera publié dans un prochain bulletin.

Le 16 juin, monsieur R. GARAGNON, bien connu des Amis du Vieil Arles et de tous les Arlésiens en général, a présenté en librairie son livre « Chroniques arlésiennes et provençales ».

Tous ceux qu'intéresse la vie de notre cité, à travers une récente décennie, trouveront dans cet important ouvrage à satisfaire leur curiosité et à préciser leurs souvenirs.

Le 22 juin a pris fin au lycée Frédéric Mistral l'année scolaire du cours de provençal que notre association offre à titre gracieux à tous ses membres.

À cet égard, on ne saurait trop louer et remercier mademoiselle Odyle RIO qui assume avec tant de talent et de compétence la continuité de ce cours depuis 1974 et dont le succès n'est plus à démontrer. Il est suivi par des adultes auxquels se sont joints depuis deux ans un certain nombre d'enfants et de jeunes gens. Ainsi, notre association s'affirme sur tous les plans comme le défenseur de nos traditions les plus chères.

Notre appel a été entendu pour l'érection d'une table d'orientation sur le terre-plein de l'église Notre-Dame la Major. À ce jour, les fonds récoltés s'élevaient à 7750 Francs. Nous remercions tout particulièrement la municipalité et l'Académie d'Arles pour l'aide appréciable qu'elles nous ont apportée.

Nous ferons connaître ultérieurement la suite qui sera réservée à cette affaire en indiquant tous les généreux donateurs qui auront contribué à sa réussite.

Le président
R. VENTURE

ARLES À L'ÉPOQUE CLASSIQUE*

L'ARCHITECTURE PUBLIQUE AU XVIII^e SIÈCLE

(suite et fin)

IMBERT Jean — Géomètre **Biographie :**

Le 23-5-1727, baptême de « Jean Imbert, fils de Sr Jacques Imbert, arpenteur juré, et de Marie Vernier ».

Reg. de la paroisse Sainte Anne. Ibid. GG 150 f^o 268.

Le 2-1-1752, contrat de mariage entre Jean Imbert, géomètre, fils de feu Jacques et de Marie Vernier, et Jeanne Amy, fille d'un maître cordonnier d'Arles. Pierre Dedieu, maître menuisier est l'oncle et le tuteur de la mariée.

Not. J. Brunet. Arch. des B.d.R. Dépôt d'Arles. 404 E 917 f^o 1.

Le 7-2-1752, mariage entre « Jean Imbert, géomètre, âgé d'environ 25 ans, fils de Jacques Imbert, aussi géomètre, et de Anne Marie Vernier, et Jeanne Amy ».

Reg. de la paroisse Sainte Anne. Arch. Mun. d'Arles. GG 152 f^o 94.

Travaux :

Le 23-11-1761, mandat de 43 l. à Jean Imbert pour divers plans de rues. Arch. Mun. d'Arles CC 789 n^o 127.

Le 31-12-1762, mandat de 12 l. à Jean Imbert pour arpentage et bornage. Ibid. CC 790 dep. extr. n^o 37.

Le 20-12-1763, mandat de 18 l. à Jean Imbert pour divers plans d'alignement. Ibid. CC 791 dép. extr. n^o 43.

Le 8-6-1769, mandat de 36 l. à Jean Imbert « pour le devis des réparations de la place du marché sur le plan dressé par M. de Beaujeu ». Ibid. CC 797 dép. extr. n^o 51.

Le 15-10-1779, mandat de 30 l. 17 s. 6 d. à Jean Imbert et Pierre Sicard, géomètres, « pour rapports faits sur les réparations à faire à la salle de spectacle ». Ibid. CC 807 n^o 25.

Le 31-12-1781, mandat de 36 l. au Sr Imbert, géomètre, « pour avoir levé le plan de la croisée et rapports sur le pavé des rues ». Ibid. CC 809 dép. extr. n^o 54.

Le 16-4-1785, mandat de 312 l. à Jean Imbert, géomètre, « pour copie du plan des vidanges au plan du bourg ». Ibid. CC 813 dép. extr. n^o 5.

Le 24-7-1786, mandat de 162 l. à Jean Imbert, géomètre, pour ses vacations de l'année » (cannages, arpentages, etc.). Ibid. CC 814 n^o 1.

(*) CF. bulletins n^o 32 page 3 et n^o 33 page 3

de QUIQUERAN de BEAUJEU Nicolas
Architecte de la ville de 1750 à 1769

Biographie :

Le 2-9-1702, baptême de « Nicolas de Quiqueran de Beaujeu, né le dernier aoust, fils de noble Paul Antoine de Quiqueran de Beaujeu et de dame Louise de Porte ». GG 149. Sainte Anne f° 54.

Le 28-12-1710, Nicolas de Quiqueran de Beaujeu est parrain de son frère Jean. GG 136. Saint Martin. 1710. f° 42.

Le 13-12-1712, Nicolas de Quiqueran de Beaujeu est parrain de son frère Louis. GG 136. Saint Martin. 1712. f° 35.

Le 24-10-1713, Nicolas de Quiqueran de Beaujeu est parrain de son frère Pierre. GG 136. Saint Martin. 1713. f° 18.

1749. « Die decima sexta julii unica tantum proemissa bannorum proclamazione in parochia nostrae dominae majoris civi Catis arelatensis, de duobus aliis obtenta, dispensatione ab illustrissimo et reverendis-simo d.d. arelatensium archiepiscopo et de illius licencia sicut de consensu illustr. et reverend d.d. antistetis nostri cavallicensis nullo obstante canonico aut civili impedimento celebratum fuit per me subsignatum parochum cavallicensem proesens matrimonium inter nobilem dominum nicolaum de quiqueran de beaujeu ex una parte et dominam ludovicam roux ex altera ambos solutos originarios et habitatores proedictas parochiae nostrae dominae majoris urbis arelatensis praesentibus atque a sacra synodo tridentina requisitis testibus reverendo domino antonio bonaud presbytero ac beneficiato hujusce ecclesiae cathedralis et domino petro parlenty. Rey parochus. »

Arch. Mun. de Cavaillon. GG 19 page 163.

Le 3-2-1755, « noble Nicolas de Quiqueran de Beaujeu, fils de feu noble Paul Antoine de Quiqueran de Beaujeu et de dame Louise Porte, agé d'environ 55 ans et dame Louise Roux fille de feu Antoine Roux et de feu Madeleine Gaudine, agée d'environ 35 ans, lesquels ensuite de la permission par eux obtenue de Mgr l'archevêque... nous aurions requis de vouloir bien réhabiliter le mariage qu'ils avoient contracté en la ville de Cavaillon en sa date... attendu qu'ils l'avoient contracté sans observer les formalités nécessaires... veu le consentement par écrit de la dame Louise de Porte de Quiqueran de Beaujeu mère dudit Sr contractant... après avoir reçu le consentement des parties avons réhabilité dans ladite paroisse N.D. la principale leur mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale ».

Les contractants déclarent avoir de leur union trois enfants : Marie-Delphine, née le 27 septembre 1741, baptisée le même jour à N.D. la Principale.

Philippe-Joseph, né le 8 juillet 1745, baptisé le même jour à St Lucien.

Marie-Josèphe, née le 8 avril 1750, baptisée le 9 à la Major.

L'acte est signé : « Beaujeu L'Ingr. » GG 152. Sainte Anne f° 238.

Le 18-8-1759, baptême de Marie-Josèphe-Hélène de Quiqueran de Beaujeu, fille de Nicolas de Quiqueran de Beaujeu et de Louise de Roux. GG 152. Sainte Anne f° 447.

Le 20-8-1774, décès de Nicolas de Quiqueran de Beaujeu, ingénieur du Roy, veuf de dame Louise Roux, enseveli dans l'église paroissiale Saint-Martin». GG 153. Sainte Anne f° 447.

Travaux :

1743. Plan de la ville d'Arles et de ses environs. Ce plan est actuellement conservé à la bibliothèque municipale.

Le 21 avril, délibération du Conseil au sujet « du plan de la ville et ses environs fait par Nicolas de Quiqueran de Beaujeu, ingénieur ordinaire du Roy, placé dans le salon haut de la mairi ». On décide « de faire quelque pièce de vaisselle ou quelque bijou de valeur d'environ 1200 livres pour lui offrir ». BB 49 f° 104.

1. Le 5 mai, mandat de 1200 l. à M. de Quiqueran de Ventabren. Pièces jointes : le 27 avril 1743, reçu de M. de Quiqueran de Ventabren de la somme de 1200 l. « comme ayant charge de mon cousin de Beaujeu l'ingénieur pour estre employées en bijoux comme tabactière et montre dor ». Signé « Quiqueran de Ventabren ».

2. « Je déclare que mon cousin de Quiqueran Ventabren ma remis en bijoux la valeur de 1200 l. que MM. les consuls de la vile darles luy ont données pour estre employées en gratification du plan de la ville que jay eu lhonneur de leur présenté, a aigues mortes le 5 may mille sept cens quarante trois Quiqueran de Beaujeu L'Ingr. »

3. Lettre autographe du même signée également « Le chr de Beaujeu L'ingr », datée du 3 mai 1743 d'Aigues-Mortes pour remercier les consuls d'Arles de leur cadeau. CC 771 dép. extr. n° 10. Dans le registre CC 766 figurent les différentes dépenses faites pour la levée de ce plan.

Vers 1750. Devis et rapport de Nicolas de Beaujeu pour réparer les remparts du côté de la porte de Laure. DD 28 n° 1.

1751. Le 2 octobre, mandat de 148 l. à Nicolas de Beaujeu, « inspecteur et architecte de cette ville » pour ses honoraires de l'année. Pièce jointe : rôle pour les années 1750 et 1751 (cannages, devis, rapports divers) CC 779 n° 151.

1752. Le 22 décembre, mandat de 82 l. à Nicolas de Beaujeu pour ses vacations de l'année selon le rôle joint. CC 780 n° 106.

1753. Le 1^{er} septembre, mandat de 18 l. au Sr de Beaujeu ingénieur pour ses vacations de l'année. CC 781 n° 106.

1754. Devis de la charpente et du couvert de la Grande Boucherie « par Nicolas de Beaujeu, ancien ingénieur du Roy et inspecteur des ouvrages de la Cté ». (Cf La Grande Boucherie).

1755. Le 22 décembre, rapport sur les réparations à faire aux prisons du palais par l'ingénieur de Beaujeu. Adjudication des travaux. DD 28. N° 26.

Le 31 décembre, mandat de 82 l. 14 s. à l'ingénieur de Beaujeu pour ses vacations selon le rôle joint, notamment pour « la copie de deux plans et cartes faits par M. Milet de Monville, ingénieur du Roi, venu faire les plans de la cote ». CC 783 n° 188.

1758. Le 20 mai, mandat de 21 l. « à l'ingénieur de Beaujeu pour ces honoraires d'un plan et devis qu'il a dressés pour les deux ponts à faire sur le coup perdu et sur la roubine pourride ». CC 786 dép. extr. n° 18.

Le 31 juillet, mandat de 288 l. au même « pour ses vacations pour avoir levé le plan du nouveau port et rade de Pouduf scitué à l'extrémité des isles du sauze et jouetan et avoir fait deux copies pour le duc de Villars et M. l'intendant ». CC 786 n° 27.

1760. Le 3 août, délibération du Conseil de « faire mettre un poêle dans la salle du conseil pour l'hiver ». On charge Mr Boulouvard, auquel avaient été données les dimensions que « M. de Beaujeu ingénieur avoit tracées sur un papier », d'écrire à Lyon pour commander ce poêle. Comme un poêle en fonte coûte 700 l. et un poêle en faïence seulement 400 l. on décide d'acheter ce dernier. BB 51 f° 260.

Le 30 juillet précédent, un mandat de 18 l. avait été décerné « a M. de Beaujeu, ingénieur, pour ses honoraires d'un plan qu'il a dressé d'un poêle et pour avoir arpenté le terrain des particuliers pour l'élargissement du pont de Crau ». CC 788 n° 98.

Dans le registre DD 42 (fo 182) figure le dessin original de Nicolas de Quiqueran de Beaujeu représentant le poêle de la salle du Conseil. Ce dernier, dont les pièces avaient été faites par le sieur Rogis de Lyon et montées sur place par Jean Mirc, Suisse demeurant à Lyon, coûtait au total 771 l. 11 s. pour achat et mise en place (mandat du 11-11-1761. Ibid.)

Le 25 septembre, mandat de 322 l. à M. de Beaujeu, ingénieur, « pour la levée d'un plan géométrique et copie d'icelui des segonaux de trebon depuis la porte de la cavalerie jusqu'au mas de molin dans lequel est inséré le plan des parties de l'Ision de saxy ». CC 788 dép. extr. n° 33.

1761. Le 22 juin, mandat de 12 l. à M. de Beaujeu, ingénieur, « pour le plan de l'alignement de la rue derrière la Visitation ». CC 789 dép. extr. n° 27.

1768. Le 12 février, devis des réparations à faire à la Gabelle de Marché-neuf. (Cf. monographie détaillée).

Le 31 décembre, mandat de 60 l. à M. de Beaujeu, ingénieur, « pour le plan et devis des réparations à faire à la place du marché ». CC 796 dép. extr. n° 73.

Le même jour, mandat de 144 l. au même « pour avoir copié la carte générale du terroir de cette ville sur celle de Vortcamp ». Ibid n° 74.

Le même jour, mandat de 188 l. au même « pour avoir levé le plan des isles St Thomas et St Luc et 12 l. pour une copie du plan des directes des maisons de Trinquetaille cédées par la ville aux P. Capucins». Ibid. n° 72.

1769. Le 1^{er} juillet, mandat de 16 l. à M. de Beaujeu, ingénieur, « pour les plans et devis dressés pour les réparations à faire au quay, au logement du portier de la porte des Precheurs et pour le bureau de la gabelle de la porte de la Roquette ». CC 797 n° 51.

Le 28 octobre, mandat de 66 l. à M. de Beaujeu, ingénieur, « pour le plan et devis des réparations à faire aux glacières ». Ibid.

DISNARD Guillaume

Entrepreneur et architecte

Le 3-5-1735, baptême de Guillaume Disnard, fils de François Disnard, maître maçon, et de Catherine Giraudet. GG 161. La Major. 1735. f° 27.

Le 7-2-1775, mariage entre Guillaume Disnard, maître maçon, âgé de 38 ans, fils de François Disnard, maître maçon, et de feu Catherine Giraudet, natif de la paroisse de la Major, et Élisabeth Richaud, de la ville d'Arles. GG 183. Saint Julien f° 113.

Le 6-2-1775, contrat de mariage entre Guillaume Disnard, maçon, fils de François Disnard, maçon, et de feu Catherine Giraudet, et Élisabeth Richaud. Dot de la mariée : 5000 livres et de nombreux biens ruraux. Notaire M. A. Boeuf. 401 E 404 f° 335 v°

Le 26-4-1780, testament de Guillaume Disnard, maçon, habitant la paroisse de la Major, malade dans son lit. Notaire P. A. Boeuf. 401 E 404 f° 782.

Auteur en 1772 d'un projet de façade unique pour les maisons situées au midi de la place de l'Hôtel-de-Ville. (Cf Monographie détaillée).

SICARD Pierre — Architecte de la ville de 1770 à 1791

Biographie :

Le 10-1-1734, baptême de Pierre Sicard, fils de Trophime Sicard, maître maçon, et de Madeleine Toufagne. Reg. de la paroisse de la Major. Arch. Mun. d'Arles. GG 161. 1734. f° 3.

Le 15-12-1762, testament de Trophime Sicard, maître maçon d'Arles, mari de Madeleine Toufagny. Élection de sépulture à la Major. Héritier universel son fils Pierre Sicard géomètre juré de la ville d'Arles. Not. J. Brunet 404 E 922 f° 855.

Le 18-10-1773, testament de Pierre Sicard, arpenteur de la ville d'Arles. Élection de sépulture à la Major. Pension à sa mère Madeleine Toufagny. Usufruit de ses biens à sa femme Françoise Pitot. Héritiers universels ses enfants. Not. J.B. Chapus 404 E 1172 f° 922.

Le 17-9-1791, décès de Joseph Marie Philippe Sicard, agé de 6 ans, fils de Pierre Sicard, géomètre, et de Françoise Pichot. Reg. de la paroisse de la Major. Arch. Mun. d'Arles. GG 169. Décès 1791 f° 12.

Travaux :

Le 13-4-1765, mandat de 48 l. à Pierre Sicard, géomètre, « pour la levée du grand plan géométral du collège et inspection d'une réparation à un chemin en crau ». CC 793. Dép. extr. n° 3.

Le 15-10-1779, mandat de 30 l. 17 s. 6 d. à Imbert et Sicard, géomètres, pour les rapports faits sur les réparations à faire à la salle de spectacle. CC 807 n° 25.

Le 23-12-1786, quittance de 108 l. de Sicard, géomètre, pour ses vacations de l'année selon le rôle fourni (cannages, devis, etc.) CC 814 Dép. extr. n° 49.

Le 31-12-1787, mandat de 39 l. à Sicard, géomètre, pour ses vacations de l'année selon le rôle fourni (cannages, arpentages, contrôles, devis, etc.) CC 815. Dép. extr. n° 57.

Le 31-12-1788, mandat de 42 l. à Sicard, géomètre, pour ses vacations de l'année selon le rôle fourni (devis, rapports, cannages, etc.) CC 816. Dép. ext. n° 48.

Le 16-12-1789, mandat de 72 l. « au Sr Sicard, géomètre, pour ouvrages faits par luy dans la présente année. Payez au Sieur Sicard géomètre de cette ville la somme de 72 l. pour avoir fait un plan des casernes a faire en cette ville daprès celles de tarascon ou il a resté quelques jours par nos ordres et pour avoir fait un mémoire détaillé des dommages occasionnés par la grele». CC 817. Dép. ext. n° 36. Registre non côté. 1790. Mois de mai n° 37. Payement de 133 l. 3 s. le 23-5-1790 « a Sicard géomètre qui a fait démolir le rempart de la Roquette ».

Registre DD 42 n° 5. f. 248. Le 8-4-1763, « Plan géométral de l'emplacement qui est au couchant de la porte du marché neuf dressé par nous Pierre Sicard géomètre juré ». F. 307. Couvent des Récollets. Plan et projet de le convertir en caserne.

« Plan du couvan de recollé ».

Plan de la caserne.

Élévation. Échelle de 12 toises.

F. 310. Plan du couvent des Récollets pour en faire une caserne.

F. 321. Plan de l'écurie (même main que le plan du f° 307).

Folios 322-324. « Devis estimatif des cazernes a faire au couvent des cy devant PP. Recolets ».

Jean BOYER

Conservateur en chef honoraire des Musées Nationaux

Le collège Frédéric Mistral d'Arles (1907-1977)*

1946

Les cours d'instruction religieuse sont assurés le jeudi par l'abbé FARE (1).

1947

L'élève COLLOMBON Eugène de cinquième moderne est inculpé de sabotage de la voie ferrée entre Raphèle et Arles.

Considérant que le collège est un établissement scolaire, et non un « centre d'accueil ou un hôtel meublé », le B.A. décide de ne plus héberger de groupes de passage.

Le jeune MULLER de troisième classique passe en C.D. : il s'est introduit dans la cuisine du collège à 17 heures sans autorisation, au moment où la bonne était seule (2).

Les difficultés de ravitaillement que connaît la France se répercutent au sein de l'établissement. La nourriture est devenue insuffisante. Des élèves des grandes classes exercent des brimades sur les petits pour obtenir du pain et des reliefs de repas.

Le bureau d'administration est en émoi. Un parent d'élève, M. CHAPUIS, a non seulement insulté et menacé un professeur, mais il a renouvelé ses menaces envers le chef d'établissement.

1948

Trois élèves de troisième moderne, MISTRAL, LAURENT et LOMBARD passent en C.D. : ils ont manifesté bruyamment pendant qu'on leur lisait une note rectorale invitant les candidats au B.E.P.C. à fréquenter la classe jusqu'au dernier jour.

(*) C.F. numéros 30, 31, 32 et 33.

(1) Gabriel FARE né à Verquières en 1889, mort à Arles en 1974. Son œuvre littéraire est de qualité (Li conte de moun curat, la Routo dou bonour, Tregge conte de capelan). Son œuvre musicale est très importante : un recueil de chants intitulé « Le glaneur de lumière », un duo pour soprano et basse sur un poème de V. Hugo « Ceux qui vivent », une messe en mi bémol à trois voix mixtes, 30 cantiques provençaux, 30 chants provençaux pour Félibrées... Il dirigea la chorale de l'Escolo Mistralenco.

(2) Il ne semble pas que ce soit la bonne qui l'ait intéressé mais le goût de la cambriole. Émule d'Arsène Lupin, gentleman cambrioleur, il pénètre quelques jours plus tard dans la maison du principal.

1950

Le conseil intérieur modifie le régime des punitions, « la retenue n'a plus d'effet sur la conduite » et certains élèves sont des habitués des retenues du jeudi et du dimanche.

Le nouveau barème est fixé comme suit :

1. Trois avertissements : retenue.
2. Trois avertissements supplémentaires : 2^e retenue et convocation de la famille.
3. Blâme, conseil de discipline, exclusion temporaire.
4. Exclusion définitive.

Le 8 juin 1950, fait extrêmement rare, le C.D. refuse les félicitations proposées par le conseil des professeurs et « décide de passer outre. Un seul élève trouve grâce à ses yeux : ROUQUETTE, de la classe de philosophie, qui est félicité.

Le B.A. est en ébullition. Le président de l'A.P.E. (l'association des parents d'élèves), M. GENIET, porte publiquement des jugements et des critiques sur les professeurs et sur la nature de l'enseignement qu'ils dispensent. En fait les chefs d'accusation sont trop nombreux pour être énumérés en totalité. L'affaire, explosive, va durer plusieurs mois.

1952

L'élève Pierre BIGONNET, de première B, est traduit devant le C.D. Sa tenue au réfectoire laisse beaucoup à désirer. Voici quelques extraits du rapport : « Il compare la nourriture des maîtres et des élèves, compte et compare les morceaux de pain, renifle d'un air dégoûté les divers plats, se promène nonchalamment dans le réfectoire, regardant par la fenêtre le jardin extérieur alors que ses camarades attendent en ordre d'avoir la permission de s'asseoir. »

Le B.A., soulignant l'exiguïté des locaux, demande à la municipalité l'agrandissement du dortoir des grands, du réfectoire et la construction de cinq salles supplémentaires.

1953

L'élève Gérard GUIBAUD de la classe de seconde moderne, passe en C.D. Sa conduite à l'internat est loin d'être parfaite « interpellation des passants par des cris grossiers pendant les récréations du soir ». Puni le 31 janvier, il s'est enfui de l'établissement et « a obligé l'administration du collège à faire des recherches tardives et à avertir la police ».

Le collège moderne disparaît. Il y a un seul collège avec une section classique et une section moderne.

Début des cours de langue provençale. C'est M. Robert LAFONT qui est chargé des cours de provençal. L'année suivante M. REBOUL, professeur d'italien, lui succédera.

1954

Le B.A. souhaite vivement la création d'une classe de sciences expérimentales.

Le 15 mars, à l'heure du repas de midi, sept élèves font la grève de la faim. La nourriture, d'après leurs dires, est insuffisante en quantité et mal préparée. La grève cesse le soir même. L'administration procède sur le champ à une enquête, la mauvaise qualité et l'insuffisance de la nourriture ne pouvant être retenues, étant donné que diverses inspections générales ont montré la qualité des repas servis au collège. Il semble — après consultation du dossier concernant ce mouvement de grève — qu'il s'agisse d'une grève à caractère politique en liaison avec les mouvements ayant affecté le même jour divers établissements du second degré de Marseille.

1955

Mort de M. LADRET, professeur d'histoire et géographie. Les élèves apprennent avec stupéfaction et tristesse le suicide de M. LADRET. Il était très aimé des élèves.

1956

Le collège est nationalisé le 21 mars.

Un projet d'extension du collège est présenté par M. GAILLARD, architecte de la ville. Il concerne le côté ouest du collège, le long de la rue des Carmélites, et le côté sud (rue Condorcet). Ce projet important (élévation de deux étages) n'eut malheureusement pas de suite.

Départ de M. FARGEIX pour le lycée de Vichy. Fils d'instituteurs, Georges FARGEIX enseigne au collège de 1937 à 1956. Il apprit le latin à des générations d'enfants. Il assura aussi l'enseignement de la philosophie de 1943 à 1944 et fit fonction de principal de 1944 à 1945.

Pendant la guerre il appartient au F.N. et au M.U.R. Il fut responsable de l'organisation de la résistance à la gare et chargé d'un service de renseignements en liaison avec le 2^e Bureau.

1957

La classe de sciences expérimentales est créée le 1^{er} octobre.

1958

L'élève MALLET de 3ème B, exclu du lycée de Salon et accepté au collège d'Arles, est traduit devant le C.D. ; « sa principale préoccupation est de dessiner sur ses cahiers des fusées interplanétaires. »

Certains élèves fréquentent uniquement les cours qui leur plaisent. Le principal demande aux professeurs de vérifier les absences à chaque heure, des élèves ayant été surpris dans des bars de la place Voltaire au moment des heures de classe.

1959

Le bureau d'administration devient officiellement le conseil d'administration.

Les classes primaires sont supprimées le 1^{er} octobre. Les anciennes salles des classes primaires deviennent le nouveau réfectoire. La cuisine s'installe dans l'ancien réfectoire.

Création d'un C.D.I. - centre de Documentation et d'Information -.

Importants travaux le long du boulevard Émile Combes : construction du 2^e étage.

1960

M. BARBEZIER, concierge, prend sa retraite. Des générations d'enfants se souviennent de lui. Il était originaire de Raphèle. Grand, une allumette plantée au coin de la bouche, il passait dans les salles pour présenter aux professeurs le registre des absences et les notes administratives à lire aux élèves. C'est lui aussi qui sonnait la cloche que l'on voit encore derrière les préfabriqués.

Le WC de la cour est en train de devenir aussi célèbre que celui dont parle Gabriel Chevallier dans « Clochemerle ». Depuis deux ans, la question de la vétusté des WC de la cour revient régulièrement à l'ordre du jour du C.A. Le 30 mars 1960, le C.A., lors d'une visite de l'établissement, renonce une fois de plus à voir les WC « qui s'effondrent visiblement ». Il faudra attendre février 1962 pour voir terminée l'installation des nouveaux urinoirs.

1961

Le collège devient lycée.

1964

L'effectif va croissant. Le rectorat offre six groupes de classes préfabriquées mais le lycée préfère s'installer dans l'ancienne école de filles de la rue Portagnol remise en état par la municipalité, qui devient l'annexe du lycée.

1965

Mars : le principal, M. AUROY, est en congé de maladie. M. PONS, professeur de sciences physiques, assure l'intérim. Le personnel apprend la mort brutale du principal M. AUROY, à l'hôpital de Montpellier, le 2 avril 1965. M. PONS fait fonction de principal jusqu'à la fin de l'année scolaire.

1966

Restauration de la salle des professeurs.

Au C.A., M. DAUMAS, professeur de lettres, soulève pour la première fois la question du garage à bicyclettes, problème qui comme le monstre du Loch Ness ou les urinoirs de la cour, revient à intervalles réguliers sur le tapis du conseil.

1967

Robert BARATE, de la classe de mathématiques élémentaires, obtient le 3^e prix de sciences physiques au concours général. Son professeur est M. BOURGUET.

José CORDOBA obtient le 2^e prix de philosophie au concours général. Son professeur est M. ARRIGHI.

1968

La grève générale de mai 1968 perturbe la vie de l'établissement. Étant donné que ces événements appartiennent à un passé relativement récent, et afin d'éviter toute polémique, nous pensons qu'il est préférable de ne pas entrer dans les détails.

Le lycée devient C.E.S. (Collège d'enseignement secondaire). Un poste de sous-directeur est créé. Néanmoins l'établissement garde encore un an (1968-1969) ses classes de second cycle.

L'élève MOURRIER de première D dérobe dans la classe de chimie un flacon d'acide nitrique pour se livrer à des expériences personnelles sur des pièces de monnaie. L'expérience terminée, le flacon est encore à

moitié plein. MOURRIER, après avoir longtemps réfléchi, projette le liquide qui reste sur la veste de M. CARRANO, maître d'internat, « qui est mise hors d'usage ».

Ouverture au rez-de-chaussée de la bibliothèque des élèves.

1969

L'internat est supprimé. Les dortoirs seront transformés en salles de classe.

Le 28 mars, le conseil de discipline se réunit pour juger l'élève Jacques MARTEL de la classe de troisième M qui fait l'objet de cinq rapports, dont un concerne le vol de deux rétroviseurs sur la moto de M. AMANS, surveillant d'externat.

C'est la dernière réunion du C.D. qui ne s'est plus réuni depuis lors.

Le port de la blouse n'est plus obligatoire.

5 février : le classement, la moyenne, les coefficients et la notation de 0 à 20 sont supprimés (3) par la C.P.

Les représentants des élèves signalent que la quantité de nourriture semble insuffisante. Ils sont invités à se rendre aux cuisines à la fin des repas pour voir tout ce qui revient du réfectoire non consommé.

19 février : les problèmes de la rentrée 1969 n'ayant pas été résolus (annexe de Portagnel vétuste, implantation problématique des classes préfabriquées), le C.A. refuse de voter le budget.

20 mai : les sanctions pédagogiques sont maintenues (tableau d'honneur, encouragement, félicitation, avertissement, blâme).

Un foyer socioculturel est créé.

La notation de 0 à 20 est rétablie par le C.A.

Les travaux ayant été menés avec diligence pendant les grandes vacances, la transformation des dortoirs en sept salles de classes est effective à la rentrée.

René GARAGNON

(à suivre)

Reproduction, même partielle; interdite.

(3) La notation de 0 à 20 est maintenue pour les classes de troisième et terminale.

Mistral sur la Camargue

Écrasé de soleil, le sol au loin frissonne,
Puisque le vent du nord s'est levé ce matin,
Sur les champs et les près, sans épargner personne.
Les cigales ont tu leur lancinant refrain.

La mer est là tout près, par le mistral ridée,
Et le ciel est si bleu sous le soleil brûlant
Que la colline en fleurs par lui est égayée,
Tandis que les roseaux se courbent trop souvent.

Ici, pendant l'été le pays est en fête,
Au moment où chacun ne pense encor qu'au jeu,
Quand notre beau soleil nous chauffe un peu la tête,
Sous le ciel du midi, plus que les autres, bleu.

Les chevaux, les passants, les belles arlésiennes.
Défilent doucement au son des tambourins,
Les vieilles traditions, à jamais souveraines,
Conservent leur jeunesse et leurs joyeux refrains.

Incontesté, le Roi, pendant la farandole
Est le vent furieux, qu'on espère et attend,
Car c'est lui, de tous temps, qui reste le symbole,
De ce pays si beau, sauvage et frémissant.

Jeanine BARON

PROVERBES ET DICTONS PROVENÇAUX

— Quand Garlaban a lou capèu
Pren ta biasso e vai-t-en lèu

— A Sant-Martin
L'iver es per camin

— Fai me vèire uno oulivo à Sant
Jan
t'en farai vèire milo à Toussant

— A Sant Bartoumiéu
Tant lou paire coume lou fiéu

— Quand Garlaban (mont près
d'Aubagne) est couvert de
nuages
Prends ta besace et va-t-en vite
(car il va pleuvoir)

— À la Saint-Martin
l'hiver est en chemin

— Fais moi voir une olive à la
Saint-Jean
— Je t'en ferai voir mille à la
Toussaint

— À la Saint Barthélemy (24 août)
Les perdraux sont aussi gros
que pères et mères

Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE - III

Du Royaume d'Arles à l'union de la Provence à la couronne de France

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
	<p style="text-align: center;">Chapitre II. — Arles et la Provence à l'heure Catalane</p> <p>1156 HUGUES des BAUX est battu par le roi d'Aragon venu au secours de son neveu RAYMOND-BÉRENGER comte de Provence qui s'empare du château de Trinquetaille et de celui des BAUX.</p> <p>-----</p> <p>À cette époque le diocèse d'Arles est le plus riche de Provence avec ses 51 paroisses et ses 105 églises monastiques dont 15 canoniales. L'archevêque est un puissant seigneur qui possède des églises, des monastères, six châteaux, l'Île de Bois-Comtal, une part des ports et des péages du diocèse, les revenus du pont de Saint-Genest et le droit de battre monnaie. Il reçoit l'hommage du comte de Toulouse et du comte des Baux. Ce sont ces ressources qui permettent l'entretien des vastes chantiers à la gloire de l'Art roman de Provence.</p> <p>-----</p> <p>1159 — Le pape ALEXANDRE III se réfugie à Montpellier.</p> <p>1160 L'archevêque RAYMOND de MONTREDON assiste au Concile de Pavie convoqué par FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE en vue d'approuver l'élection du pape VICTOR IV et d'excommunier ALEXANDRE III</p> <p>16 mai — Mort de l'archevêque de retour à Arles. Il est enterré derrière la chaire de Saint-Trophime. RAYMOND de BOLLÈNE lui succède.</p> <p>RAYMOND V, comte de Toulouse, suzerain de l'évêque de Vaison BÉRENGER de MORNAS, reproche à ce dernier son indocilité, assiège et pille la ville. En outre, il confisque les biens de l'évêque en particulier les châteaux de Crest et de Rasteau.</p>

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
évènements très importants extérieurs à
l'Europe**

**Monuments
Arts
et Littérature**

— 1156 - Après avoir amené son frère GEOFFROY à renoncer à sa part d'héritage, HENRI II le dédommage en le faisant comte de Nantes. L'empire angevin atteint donc l'embouchure de la Loire et engloba deux ans plus tard la Bretagne à la mort de GEOFFROY.

1158. - FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE épouse BÉATRIX, fille du comte de Bourgogne.

7 septembre - Milan, qui conduit le camp hostile à l'empereur, et assiégée par ce dernier doit capituler.

1159. - HENRI II Plantagenêt qui veut étendre son hégémonie sur tout le midi de la France réunit à Poitiers une immense armée et assiège Toulouse.

LOUIS VII intervient et l'armée du roi d'Angleterre trop éloignée de ses bases doit battre en retraite.

Mort du pape ADRIEN IV - Son successeur ALEXANDRE III, soutenu par la France et l'Angleterre, doit fuir de Rome où un autre pape, VICTOR IV, est élu et est soutenu par l'empereur FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE.

1154 — Début de construction de la collégiale de Roncevaux par le roi de Navarre SANCHO-le-FORT, en commémoration de la bataille où Roland tomba en 778 sous les coups des Vascons.

1160 — Construction de la cathédrale de Laon et de l'abbaye cistercienne de Fontigny.

1160 — Mort du célèbre médecin arabe AVENZOVAR, élève d'AVICENNE. Il fit triompher l'observation en médecine en y associant l'art de la chirurgie et la pharmacie. On lui doit la première bronchotomie et des études sur les fractures.

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
1161	Démolition des remparts d'Arles sur l'ordre du comte de Provence.
1162	<p data-bbox="474 252 981 280">— Apparition des premiers moulins à vent à Arles.</p> <hr data-bbox="449 280 1009 284"/> <p data-bbox="474 300 990 352">Une paix définitive met fin aux guerres baussenques.</p> <p data-bbox="474 379 990 533">Elle est signée à Turin en présence de FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE qui reconnaît définitivement RAYMOND-BÉRENGER comme comte de Provence. Ce dernier épouse RICHILDE, la nièce de FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE.</p> <hr data-bbox="465 576 1025 579"/>
1165	<p data-bbox="474 804 990 957">13 septembre — Bataille à Saint-Gilles entre navigateurs génois et marins pisans qui voulaient enlever le pape ALEXANDRE III de passage dans cette cité où résidait RAYMOND V de Toulouse. Les Génois furent vaincus par les Pisans. Le pape avait pu s'enfuir à temps.</p> <p data-bbox="474 975 990 1078">Une bulle du pape mentionne la réforme du Chapitre d'Arles et nous éclaire sur les transformations apportées à la vie des chanoines de Saint-Trophime.</p>
1166	<p data-bbox="474 1114 990 1246">RAYMOND-BÉRENGER entre en lutte contre la comtesse de Forcalquier qui refuse de lui rendre hommage. Il mène en outre une expédition contre Nice soutenue par les Génois et meurt au cours de cette campagne.</p> <hr data-bbox="449 1254 1009 1257"/> <p data-bbox="474 1273 990 1398">RAYMOND-BÉRENGER n'ayant pas d'héritier mâle, ALPHONSE, son cousin, comte de Barcelone et roi d'Aragon depuis 1164, lui succède et prend en main le gouvernement de la Provence.</p> <hr data-bbox="449 1406 1009 1409"/>

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
événements très importants extérieurs à
l'Europe**

**Monuments
Arts
et Littérature**

1162. - AMAURY succède à la tête du royaume chrétien de Jérusalem à son frère BAUDOUIIN III.

En Orient l'empereur MANUEL I^{er} restaure la puissance de Byzance et introduit des coutumes occidentales à sa cour. Il amène les chefs croisés à admettre sa suzeraineté sur leurs états. Il intervient en Italie et obtient du pape ALEXANDRE III la réunification de l'Église romaine sous sa houlette.

1163. - Le pape ALEXANDRE III préside à Tours un concile qui réunit les évêques de toute l'Europe, sauf de l'Empire, et qui est pour lui un triomphe. Il se retire à Sens en attendant de pouvoir rentrer à Rome.

THOMAS BECKET, chancelier d'HENRI II est nommé par ce dernier archevêque de Canterbury.

Il s'oppose aux « Constitutions de Clarendon » qui donnaient au roi la haute main sur l'Église anglaise.

1164. - THOMAS BECKET, pour échapper à la colère d'Henri II, se réfugie en France.

1166. - FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE s'empare de Rome. Le pape ALEXANDRE III se réfugie auprès des Normands. L'empereur nomme pape PASCAL III qui le couronne empereur et canonise CHARLEMAGNE.

1167. - Naissance de TEMUDJIN, le futur GENGIS-KHAN (Tchinggis Khan), le célèbre conquérant mongol.

1163 — Début de construction de Notre Dame de Paris. La première pierre est posée par le pape ALEXANDRE III en présence du roi LOUIS VII.

1165 — Début de construction de l'église N.-Dame de la Mer aux Saintes-Maries de la Mer.

Construction de l'église St Genest de Trinquetaille et reconstruction de N. Dame la Major à Arles.

1170 — Construction de la célèbre cathédrale de Monreale (près de Palerme) dont les colonnes sont revêtues de mosaïques dorées.

— Construction de la chapelle SAINT-GABRIEL près de Saint-Étienne du Grès.

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
	<p>L'hérésie cathare s'est répandue dans tout le midi de la France avec pour centre ALBI. Elle proclame que la souveraineté du monde est partagée entre Dieu et le Diable. Elle rejette la hiérarchie et les sacrements catholiques.</p>
1167	<p>— Un concile cathare se réunit à Toulouse.</p>
1168	<p>— Accord entre le comte de Rodez et le roi d'Aragon qui acquiert la suzeraineté sur le Carladais.</p> <p>— Accord et échange entre l'archevêque d'Arles RAYMOND de BOLLÈNE et le roi d'Aragon qui prend possession de Fos et Albaron, points stratégiques importants de la frontière du Bas-Rhône.</p>
	<p>Le comte de Toulouse RAYMOND V qui a épousé RICHILDE, veuve de RAYMOND BÉRANGER, comte de Provence, revendique des droits sur la Provence et pendant dix ans ne cessera de lutter contre ALPHONSE, roi d'Aragon et nouveau comte de Provence.</p> <p>Arles est une place commerciale importante où les échanges portent surtout à l'exportation sur le sel, l'huile d'olive, le blé, les vins et les bois venus du Nord par flottage et à l'importation sur les épices, les soieries des Indes, les cuirs et les armes.</p>
1173	<p>— 11 février — Une trêve intervient dans les actes de guerre incessants qui opposent ALPHONSE au comte de Toulouse.</p> <p>— L'empereur FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE, mécontent de la politique d'ALPHONSE favorable au pape ALEXANDRE III, inféode directement à GUILLAUME IV son comté de Forcalquier.</p>
1174	<p>— 24 février — Fondation à Arles de l'Hôpital du Saint-Esprit qui sera transporté en 1562 sur son emplacement de la rue Dulau.</p>

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
évènements très importants extérieurs à
l'Europe**

**Monuments
Arts
et Littérature**

— Les villes lombardes se soulèvent contre l'empereur et constituent une ligue anti-impériale qui fonde une ville nouvelle Alexandrie en Piémont en l'honneur du pape ALEXANDRE III.

— 1170. - THOMAS BECKET, revenu en Angleterre et qui a excommunié les évêques restés fidèles aux principes des « Constitutions de Clarendon », est assassiné le 29 décembre dans sa cathédrale.

— Fin de la lutte qui oppose Venise à l'empereur depuis 1162.

— 1171. - Début de la conquête de l'Irlande par HENRI II.

Un marchand lyonnais, PIERRE VALDO, initiateur de la secte vaudoise, prêche le retour au christianisme primitif, à la pauvreté et au renoncement aux biens de ce monde.

1172-1174. - HENRI II doit faire face en Normandie et en Aquitaine à la rébellion de ses fils RICHARD, HENRI et GEOFFROY soutenus par LOUIS VII.

Sous l'impulsion d'HENRI II, s'élabore la réforme du droit anglais et un collège de juges royaux rédige la « Common law » qui marque la rupture définitive avec la tradition juridique romaine.

1173. - 8 et 9 août - HENRI II met en fuite le roi de France et dégage le Vexin.

— Novembre - HENRI II réduit les seigneurs tourangeaux révoltés.

— 1174. - Avènement de BAUDOIN IV dit le Lépreux à la tête du royaume de Jérusalem.

— HENRI II fait prisonnier GUILLAUME d'ÉCOSSE qui doit reconnaître la suzeraineté du roi d'Angleterre.

— En France, il revient en Aquitaine, s'empare de Saintes puis inflige une cuisante défaite au roi de France qui doit lever le siège de Rouen et cesser les hostilités. Enfin il reçoit la soumission de RICHARD à Poitiers.

— L'empereur FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE, de retour en Italie, assiège en vain Alexandrie en Piémont.

M. BAILLY (à suivre)

— Commencement de la période d'épanouissement du roman ou l'amour chevaleresque remplace les exploits des héros des chansons de geste. Les sources en sont les légendes antiques : Roman d'Alexandre par ALBERIC de Briançon, Roman de Thèbes - Roman d'Enée - Roman de Troie. Le Roman d'Arthur de CHRETIEN de Troyes et Perceval sont tirés des légendes celtiques.

A cette époque le célèbre philosophe - médecin - chimiste et physicien arabe de Cordoue MOHAMMED IBN ROSCHD, plus connu sous le nom d'AVERROES, traduit ARISTOTE - rédige des traités sur les sections coniques, commente GALLIEN, observe les éclipses de Mer- cure et du Soleil, découvre les propriétés de l'acide sulfurique, fait construire 3 aqueducs en Andalousie et écrit des poèmes.

Parution du « Hortus deliciarum » (jardin des délices) de l'abbesse du couvent de Sainte Odile en Alsace HERRAD VON LANDSBERG.

C'est un compendium de toute la science religieuse et profane de l'époque.

1174 — Début de construction de la Tour penchée (campanile) de Pise.

Reneissenco

LOU CHIVAU D'OMAR

Lis envasioun aràbi an long-tèms treva la memòri di pouplacioun d'aquest païs. Es vrai que la cieûta d'Arle, pendènt quatre siecle segoundo vilo de l'Emperi rouman après Roumo, avié, pèr si richesso e sa situacioun geografico, atra li Sarrasin manda à la counquisto dóu Pounènt, après l'avenimen de l'Islam predica au siecle Seten pèr Mahomet.

Li guerrié musulman avien assieja o s'èron apondera d'Arle à bèlli fes e l'image que li Prouvençau avien garda d'aquelis envasioun èro, avans tout, aquéu di cavalié d'Allah se rounsant, 'sus si pichot chivau, a l'assalido di campagno o di vilo.

Es ansin que i'a uno centeno d'annado parlavon encaro d'aquelo ócupacioun musulmano e di terrour qu'avié coungreia e lou raconte seguènt avié trouba, se dis, uno certano cresènço dins li gent dóu siecle passa.

Touti lis Arlaten counèisson bèn lou mistrau, sa viólènci e si malafacho que, segound uno cresènço generalo, èron óutro d'acò mai esglaisio autre-tèms que vuei.

Adounc, certani niue d'iver, souto un jalant clar de luno, lou vènt terrau, coume ié dison tambèn au mistrau, sort de la ribiero dóu Rose e s'encarourno en bramant dins li carriereto de la Rouqueto. Escarlimpo li téulisso roso de l'ancian oustau di chivalié de Malto, siblo sus lou domo rouge e blanc di Termo de Coustantin, envahis la plaço dóu Forum, s'escracho contro la communo e lou Palais di Poudestat ; lipo, emé soun alen glaça, li sant de peiro dóu pourtau de Sant-Trefume, escalo coum'un foui la carriero de la Calado ; revouluno dins la miejoluno dóu Tiatre Anti e s'envirouto au rode dóu viei Anfitiatre rouman. Pièi desfourrelo sus la gleiso de Nosto-Damo-la-Majour, s'espands dins lis estrèchi carriero de l'auturo e, après d'ourlado sóuvajo davans la gleiso Sant-Blàsi e lou bastistèri de Sant-Jan dóu Moustié, sauta dins lou vuide pèr-dessus li bàrri en boufant, coume dins uno oulifan, dins la Tourre di Mourgo.

Mai tcut aco sarié que pau de causo se, au mitan de tóuti aquéli rounflado, s'ero pas de-fes netamen destria lou galop d'un chivau, bandi à travès la vilo, boumbissent sus li plaço, resquihant sus li calado, s'encabrant davans li gleiso e reguignant a touti li crousiero.

Acertavon qu'aquest chivau blanc e arderous èro ren d'autre que lou glari d'aquéu que mountavo Omar, lou fiéu d'Abderhamman, l'Emir de Cordou, que sis escadrone avien envahi la Prouvènço en 734. Mai Omar èro esta gouvernour d'Arle dóu tèms de l'ócupacioun de la vilo e s'èro amourachi d'uno galanto chato arlatenco. Avié vougu l'espousa mai èro esta chabi pèr la famiho de la chato.

Vaqui perqué, quouro s'empartiguè, maudiguè lis Arlaten e jure uno vengènço eternalo.

De segue d'uni que i'a vist aquest chivau en entre-badant sa porto enterin que dihavo à l'unissoun di gingoulado dóu vent.

Malur à-n-aquéu que se troubo sus soun passage !...

Es vrai que, pèr aquéli niue, gaire d'Arlaten se riscavon deforo. Mai i'avié toujour de gènt pèr afourti que li peto de chivau que descurbienlou matin davans soun oustau i'èron pas la vèio.

M. BAILLY, Souto-President dis Ami dóu Viei Arle

Moussu M. BAILLY es un escoulan dóu cour de Prouvençau beileja pèr Madamisello O. RIO.

Renaissance

LE CHEVAL D'OMAR

Les invasions arabes ont longtemps hanté la mémoire des populations de ce pays. Il est vrai que la ville d'Arles, pendant quatre siècles seconde ville de l'Empire romain après Rome, avait, par ses richesses et sa situation géographique, attiré les Sarrasins lancés à la conquête de l'Occident après l'avènement de l'Islam prêché au septième siècle par Mohammed.

Les guerriers musulmans avaient assiégé ou s'étaient emparé d'Arles à plusieurs reprises et l'image que les Provençaux avaient gardée de ces invasions était, avant tout, celle des cavaliers d'Allah se ruant, sur leurs petits chevaux, à l'assaut des campagnes ou des villes.

C'est ainsi qu'il y a une centaine d'années on parlait encore de cette occupation musulmane et des terreurs qu'elle avait engendrées et le récit suivant avait trouvé, disait-on, un certain crédit auprès des gens du siècle passé.

Tous les Arlésiens connaissent bien le mistral, sa violence et ses méfaits qui, selon une croyance générale étaient d'ailleurs plus terrifiants autrefois qu'aujourd'hui.

À donc, certaines nuits d'hiver, sous un clair de lune glacé, le vent de terre, comme on appelle aussi le mistral, sort de la vallée du Rhône et s'engouffre en rugissant dans les ruelles de la Roquette. Il escalade les toits roses de l'ancien hôtel des Chevaliers de Malte, siffle sur le dôme rouge et blanc des Thermes de Constantin, envahit la place du Forum, s'écrase contre la mairie et le palais des Podestats, lèche de son souffle glacé les saints de pierre du porche de Saint-Trophime, gravit comme un fou la rue de la Calade, tourbillonne dans l'hémicycle du Théâtre antique et s'enroule autour du vieil amphithéâtre romain. Il déferle ensuite sur l'église Notre-Dame la Major, se répand dans les rues étroites de l'Hauture et, après des hurlements sauvages devant l'église Saint-Blaise et le baptistère de St Jean de Moustiers, saute dans le vide par dessus les remparts en soufflant, comme dans un olifant, dans la tour des Mourgues.

Mais tout cela ne serait que peu de chose si, au milieu de toutes ces rafales, on n'avait nettement distingué le galop d'un cheval, lancé à travers la ville, bondissant sur les places, glissant sur les calades, se cabrant devant les églises et ruant à tous les carrefours.

On affirmait que ce cheval blanc et fougueux n'était autre que le fantôme de celui que montait Omar, le fils d'Abdherhamman, l'émir de Cordoue, dont les escadrons avaient envahi la Provence en 734. Or Omar avait été gouverneur d'Arles pendant l'occupation de la ville et il était tombé amoureux d'une belle Arlésienne. Il avait voulu l'épouser mais avait été éconduit par la famille de la jeune fille. C'est pourquoi, en partant, il maudit les Arlésiens et jura une vengeance éternelle.

Bien sûr, certains avaient vu ce cheval en entrebâillant leur porte alors qu'il hennissait à l'unisson des hurlements du vent. Malheur à qui se trouvait sur son passage !...

Il est vrai que par des nuits semblables, peu d'Arlésiens se risquaient dehors. Mais il y avait toujours des gens assurant que les crottins de cheval qu'ils découvriraient au matin devant chez eux n'y étaient pas la veille.

M. BAILLY, Vice-Président des Amis du Vieil Arles.
M. BAILLY est un élève du cours de provençal dirigé par Mlle O. RIO.

Les mendiants de la Charité d'Arles (1721-1731)*

ÉTUDE D'UN GROUPE EN MARGE DE LA SOCIÉTÉ (suite)

IDENTITÉ DES MENDIANTS

A) L'aspect physique

Le premier élément auquel je m'attacherai concernant ces individus sera leur aspect physique et plus précisément leur signalement.

Pour chacun d'entre eux une véritable carte d'identité est établie en fait le terme de fiche de police est peut être plus exact. La photographie est remplacée par une description minutieuse de leur visage. La couleur des yeux et des cheveux est d'abord indiquée. Ensuite nous prenons connaissance de la forme du visage et du teint : pâle ou basané. Des qualificatifs précis et parfois pittoresques décrivent le nez. La moindre marque particulière permettant de reconnaître l'individu est signalée. Ainsi toutes les cicatrices même les plus infimes avec leur emplacement exact ou les traces laissées par la petite vérole.

Cette série de précisions concernant la physionomie des pauvres ne nous permet guère d'avancer dans notre tentative de mieux les connaître. Il est très difficile de quantifier ce type de données. Cependant, cette recherche de la précision et du détail traduit l'aspect policier et répressif de cette institution. Les administrateurs grâce à cette série de renseignements peuvent reconnaître le récidiviste, l'évadé ou le déserteur si celui-ci est repris et le punir en conséquence de son acte, même s'il donne un faux nom.

Le nom de chaque mendiant est en effet inscrit dans la marge de chaque registre. La seule information que nous pouvons en tirer concerne l'usage des prénoms.

Si nous considérons uniquement des individus nés en Provence, nous apercevons que dans cette région le prénom masculin Jean vient en tête, ce qui n'a rien pour nous surprendre et il est probable que nous obtiendrions le même résultat dans une autre région française. Par contre cela ne serait certainement pas le cas pour Joseph et Antoine qui doivent être des prénoms plus spécifiques à la Provence et au Languedoc. Les prénoms féminins les plus fréquemment rencontrés sont ceux de Marie et Marguerite.

Le renseignement d'ordre physique qui me paraît le plus intéressant est celui concernant la taille des individus. Robert Mandrou dans son

(*) Bulletin n° 33 page 22.

« Introduction à la France Moderne », nous signale que ce genre de données fait cruellement défaut pour cette époque. Ici la base statistique est suffisamment large, notamment en ce qui concerne les hommes pour que la moyenne obtenue puisse être considérée comme valable.

La taille à laquelle je suis arrivée pour le sexe masculin est de 1 mètre 66, celle du sexe féminin de 1 mètre 58. Seuls les hommes et les femmes adultes ont été pris en considération à l'exclusion des vieillards.

Ces deux chiffres se révèlent extrêmement bas comparés aux moyennes françaises actuelles, soit respectivement 1 mètre 73 pour les hommes et 1 mètre 68 pour les femmes. Ils sont en même temps très significatifs car la croissance du squelette dépend en grande partie de la quantité et de la qualité nutritionnelle des aliments.

Or nous savons que la plus grande partie de la population à l'époque moderne accorde une place primordiale aux céréales consommées sous forme de pains et de bouillies.

Ce régime trop céréalier entraîne inévitablement des carences qui se traduisent par des malformations de toute nature, dont nous avons relevé de nombreux exemples dans ces registres. Tel des genoux cagneux, une jambe plus courte que l'autre, ou plus sommairement des individus dont il est dit qu'ils sont estropiés sans autres précisions.

Ces déficiences de l'alimentation provoquent aussi un vieillissement prématuré. Combien de cas avons nous trouvé d'hommes et de femmes qui dès la quarantaine sont déclarés inaptes au travail pour cause d'invalidité !

Rares enfin sont les individus qui parviennent à un âge avancé sans connaître la paralysie d'un quelconque membre.

À côté des farines présentes chaque jour sur la table, il y a les plantes potagères qui servent à confectionner la soupe. La viande qui fournirait un complément calorique appréciable reste somme toute rare.

Grâce aux livres de compte tenus par les administrateurs de la Charité, nous sommes à même de connaître l'alimentation des pauvres. Chaque semaine nous avons le détail des sommes dépensées pour telle ou telle quantité de nourriture. Nous sommes malheureusement dans l'impossibilité de déterminer la ration de chaque mendiant, car si nous connaissons le poids exact des denrées achetées, il nous est difficile de donner avec exactitude le nombre de pensionnaires de l'hospice. De plus, nous ne sommes pas certains que tout soit consommé dans la semaine durant laquelle l'achat a été effectué. C'est ainsi que pour le pain il est dit dans le règlement que seul le pain rassis devra être consommé. Une ration de pain rassis se mange moins rapidement et fait plus de profit qu'une ration de pain frais.

Un fait est cependant certain, chaque semaine les administrateurs font entrer une certaine quantité de bœuf qui varie entre 70 et 90 livres et que l'on consomme de préférence le dimanche et le jeudi. À cette viande de bœuf vient quelquefois s'ajouter de la viande de mouton mais en quantité nettement plus restreinte. La viande est remplacée durant le carême par des barils d'anchois, dont la conservation ne pose pas de problèmes.

Dans la gamme des aliments riches en protéines, il faut ajouter le fromage et les œufs. Mais ces derniers sont achetés en si faible quantité qu'ils sembleraient être réservés aux faibles ou aux malades comme il est signalé parfois pour d'autres ingrédients tels la cannelle et le sucre par exemple.

À cela vient s'ajouter toute une série de légumes qui sont principalement employés avec adjonction de matières grasses à la préparation de soupes beaucoup plus bourratives que nutritives. Des herbes servent à la confection de bouillons plus légers pour les malades et les alités.

Parmi les légumes nous avons selon la saison, des choux, des poireaux, des pois, des courges, des haricots et bien d'autres encore.

Alimentation qui est bien celle que nous nous attendions à trouver au XVII^e siècle dans un milieu populaire.

Mais il est probable cependant qu'elle est supérieure si ce n'est en quantité, tout au moins en qualité à celle de la majeure partie de la petite paysannerie française. Fait non négligeable, les mendiants enfermés consomment deux fois de viande par semaine, quelquefois trois, ce qui est loin d'être le cas lorsqu'ils sont en liberté.

Certaines clauses du règlement nous rappellent cependant combien est précieuse cette nourriture. Tout ce qui touche à l'alimentation est étroitement surveillé. Chaque denrée achetée est scrupuleusement notée sur les livres de compte et tenue sous clef. La méfiance à l'égard du boulanger est grande. La farine qui lui est confiée est soigneusement pesée, on procède à la même opération une fois les pains façonnés et cuits. Enfin les pauvres doivent entièrement consommer leur ration au réfectoire et ne point en emporter sur eux. Ceci afin d'éviter certaines transactions.

L'eau semble être la seule boisson bien que la Charité possède des vignes. Seuls les officiers trouvent du vin sur leur table.

À partir du mois de juin et durant toutes les chaleurs, la Charité se fait livrer chaque semaine, une certaine quantité de glace qui est affectée à l'usage des pauvres, peut être pour conserver leurs aliments. Cette glace est considérée semble-t-il comme un luxe probablement à cause des difficultés pour l'acheminer. Pour preuve, la faveur que l'on paraît accorder au portier en lui donnant à chaque livraison une petite quantité. Il faut dire que l'emploi de portier est le plus sérieux de la maison car il doit veiller à ce que la porte soit toujours fermée pour empêcher toutes sorties clandestines.

L'hygiène est après l'alimentation une des grandes préoccupations des administrateurs. Elle est d'ailleurs pratiquement le seul moyen de lutte contre les épidémies qui peuvent se déclarer dans ces hôpitaux où se concentrent une grande quantité d'individus et où la promiscuité semble de règle.

Au moment de grande affluence, les pauvres doivent se contenter d'un lit pour deux. Dans le livre de compte de 1733, une note précise que Monseigneur de Janson, archevêque, offre 1000 livres pour l'achat de lits afin que les mendiants couchent séparément.

Les malades ne sont d'ailleurs pas admis à la Charité et ceux dont la maladie se déclare après leur admission sont aussitôt envoyés à l'Hôtel Dieu pour y être soignés.

La Charité prend en charge comme nous l'avons vu, les estropiés, de même que les teigneux et nombreux sont les pauvres atteints de ce mal. Chaque semaine les remèdes qui leur sont destinés sont achetés à l'Hôtel Dieu par la Charité. Un certain nombre de pauvres admis à l'hôpital général sont atteints d'écroelles, autrement dit d'abcès. Rares sont donc les adultes qui ne présentent aucune déficience physique ou aucune trace de maladie.

Ces individus portent sur leurs corps les traces de ce qu'a été leur vie avant d'entrer à la Charité. Privations alimentaires, hygiène insuffisante, existence parfois errante. Même lorsqu'ils possèdent un logis, celui ci n'est pas toujours suffisant pour les protéger du froid et des intempéries.

L'hôpital général accueille aussi les fous ou plus précisément « les imbéciles » c'est à dire ceux qui ne sont pas considérés comme dangereux. Arles ne possède pas comme Marseille un établissement spécial réservé aux seuls aliénés.

Les pauvres enfermés à la Charité sont habillés avec les vêtements qu'ils confectionnent eux mêmes. Nous avons vu que sur la recommandation du roi lui même, les pauvres ne doivent pas rester inactifs.

Ces vêtements tous identiques constituent un véritable uniforme. Ils sont de deux sortes. Ceux des jours ordinaires et ceux des jours de fêtes. Les pauvres revêtent ces derniers pour se rendre aux différentes cérémonies religieuses auxquelles ils sont conviés.

Ce costume particulier doit permettre aux gens de les distinguer lors des processions à travers la cité ou lors d'offices auxquels ils peuvent assister dans les églises des différentes paroisses de la ville et de pouvoir admirer de cette manière leur propreté, leur tenue correcte et respectueuse. Ainsi ils sont à même d'apprécier les bienfaits de la Charité et s'ils en possèdent les moyens, de l'aider dans sa tâche au lieu de distribuer directement leur argent aux pauvres mendiants qui le dilapident aussitôt et continuent à importuner les honnêtes gens et à vivre de manière peu conforme aux lois de l'église catholique.

L'entretien de ces vêtements est assuré par la Charité elle même, qui achète chaque semaine pour cet usage plusieurs sacs de cendre et emploie à la lessive plusieurs femmes de la ville et quelquefois même des pensionnaires qu'elle rétribue.

Les pauvres de la Charité sont de cette manière entièrement pris en charge sur le plan matériel par l'établissement dans lequel ils sont entrés ou dans lequel on les a amenés, aussi ne leur reste-t-il qu'à obéir aux règlements en vigueur et à travailler pour payer leur entretien.

Le travail fourni par les pauvres ainsi que les quelques services qu'ils peuvent aller rendre à l'extérieur en servant de clerc ou d'enfant de chœur dans les paroisses, sont cependant bien loin de couvrir les frais qu'entraînent le fonctionnement d'une telle maison. Leur activité arrive à peine à faire face aux besoins de la maison en vêtements.

À cela, plusieurs explications.

Le travail forcé n'a jamais donné de très bon rendement, d'autant plus que ces hommes et ces femmes ne sont absolument pas préparés aux tâches qu'on va leur demander. Une période de formation s'impose donc. Or la plupart du temps, les pauvres sont déjà sortis de l'hôpital avant qu'elle ne s'achève.

Nombre d'entre eux sont aussi atteints d'infirmités, ce qui ne leur permet pas de travailler ou tout au moins de fournir une quantité de travail équivalente à celle fournie par les travailleurs bien portants.

Le même phénomène se produit pour les vieillards et à cette époque, on peut considérer comme déjà vieux un homme ayant dépassé la soixantaine. Cette catégorie forme tout de même 13% de la population totale de l'hôpital général. Il est vrai que le groupe des vieillards se confond en partie avec celui des infirmes.

Enfin plus du tiers des pensionnaires sont des enfants. Certes ils ne sont pas exempts de travail mais là aussi il est évident que leur rendement ne peut pas être équivalent à celui d'un adulte.

Avec l'âge, s'achève le portrait physique de ces pauvres enfermés à l'hôpital général. Il convient maintenant d'aborder un chapitre plus délicat, celui de la personnalité.

Myriam MARTINEZ

(à suivre)

COMITÉ DE PARRAINAGE :

Président d'honneur M^e Pierre FASSIN

Parrains : † Henri BOSCO

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL
Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Élisabeth BARBIER

MM. Yvan AUDOUARD - Jean-Paul CLÉBERT

Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.M. MAGNAN

Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER

Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER

Charles ROSTAING - Marcel CARRIÈRES

Henri AUBANEL - André CASTELOT

BUREAU :

Président : M. René VENTURE

Vice-présidents : M. André VAILHEN

M. Maurice BAILLY

Secrétaire générale : Mme FERRARI

Secrétaire adjoint : Mme BOISSIER

Trésorier : M. François POTTIER

Archiviste : M. René GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY
Secrétaire : Mme FERRARI

Commission de défense du costume d'Arles : Président M. J.F. CHAUVET

Section Jeunes : Patrick PETRINI - Paul RENSCH - Pierre MULLER

ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 20 F.
Les Amis du Vieil Arles, BP 30 — 13633 ARLES — CCP 4439-15 Marseille

